

| | |
|-------------------------------|---|
| Demande déposée le 31/07/2024 | |
| Par : | DRAC Auvergne-Rhône-Alpes , représenté(e) par Monsieur François MARIE. |
| Demeurant à : | 4 rue Blaise Pascal 63010 CLERMONT-FERRAND |
| Sur un terrain sis à : | 73 RUE DE LA GARENNE 63730 LES MARTRES DE VEYRE |
| Référence cadastrale : | 214 AE 856, 214 AE 857, 214 ZL 210 |
| Nature des Travaux : | Aménagement d'un local de stockage |

N° DP 063 214 24 G0117

Surface de plancher
supprimée : 5 m²

Surface de plancher
totale après projet : 4096,5 m²

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la déclaration préalable présentée le 31/07/2024 par DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, représenté(e) par Monsieur François MARIE.

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'aménagement d'un local de stockage ;
- sur un terrain situé 73 RUE DE LA GARENNE à LES MARTRES DE VEYRE.

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021 et notamment le règlement de la zone Ue

Vu l'affichage en mairie, le 05/08/2024 de l'avis de dépôt du présent dossier,

Vu les pièces complémentaires en date du 6 septembre 2024

Considérant que les travaux portent sur l'aménagement d'un local de stockage :

- Isolation intérieure, qui réduit la surface de plancher de 5 m²
- Travaux divers (électricité, désenfumage, chauffage ...)
- Mise en place de grilles de défense sur les fenêtres pour sécurisation du local
- Remplacement de vitrages de portes par des panneaux pleins isolés

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition

A LES MARTRES DE VEYRE, le 2/10/2024

Le maire,



par délégation
Pham

**L'Adjoint au Maire,
Catherine PHAM**